

# L'accompa- gnement personnalis  au service du parcours de l' l ve

L'accompagnement personnalis  est un enseignement   part enti re, avec ceci de particulier que, pour la premi re fois au lyc e, son contenu n'est pas encadr  dans un programme et qu'il n'est sp cifiquement rattach    aucune discipline. Si sa nouveaut  a pu d stabiliser, elle a aussi stimul  les innovations p dagogiques des professeurs d' conomie et gestion.

Auteur

**Christine Jullien**

IA-IPR  conomie et gestion, acad mie de Paris

**Être** professeur, c'est se poser d'incontournables questions. « Comment faire progresser ses  l ves ? » est probablement la plus ent tante de toutes. Il en est d'autres tout aussi importantes.

Comment permettre aux  l ves de surmonter certaines difficult s, notamment de nature m thodologique, qui les bloquent dans leur progression et parfois les conduisent   l' chec ? Comment aussi les doter de cette confiance en eux-m mes et dans leurs professeurs, sans laquelle il n'est pas de projection dans l'avenir et de r ussite possible ? Comment enfin les aider   prendre en main leur projet d'avenir en le rendant possible, en leur donnant les moyens de choisir des  tudes qui les m neront vers la r ussite ?

Ces questions, que tous les enseignants se posent, demeurent souvent sans r ponse faute de temps ou de cadre permettant de trouver des solutions adapt es. L'urgence des programmes   boucler emporte tout sur son passage. L'accompagnement personnalis  (AP), mis en place avec la r forme du lyc e, pourrait-il offrir un d but de solution ?

Mis en  uvre dans la s rie technologique tertiaire   la rentr e 2012, en classe de premi re sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), cet enseignement s'adresse   toutes les disciplines. Il s'articule autour de trois axes – le soutien, l'approfondissement et l'orientation – permettant un travail sur les comp tences de base, la r alisation de travaux interdisciplinaires et la construction par l' l ve d'un parcours de formation et d'orientation r fl chi.

### Des professeurs auteurs de leur programme

Le *BO* de février 2010<sup>1</sup> définit l'enseignement d'accompagnement personnalisé par ses enjeux pédagogiques : « concourir à un meilleur accompagnement et à une meilleure orientation de chaque élève » et non par un programme. Il laisse à chaque équipe le soin d'inventer un dispositif pour répondre aux besoins des élèves dans le contexte de leur établissement. Les contenus et activités proposés aux élèves, dans le cadre d'un horaire équivalent à deux heures hebdomadaires, ne sont donc pas prédéfinis par un programme officiel. Ils doivent être adaptés aux besoins évolutifs des élèves et aux moments de leur scolarité. Si ce temps d'enseignement particulier, comme le fait observer **Gaëlle Teisseire**<sup>2</sup>, fournit des opportunités aux professeurs, il pose également question, du fait de ses particularités.

Le professeur qui intervient en accompagnement personnalisé doit penser ses contenus pour qu'ils répondent aux besoins des élèves. Mais comment identifier-diagnostiquer ceux-ci ? Comment aider l'élève à faire des points d'étape, le rendre capable d'analyser ses besoins et de les exprimer avec objectivité ? Mener des entretiens d'explicitation suppose d'avoir le temps de le faire, de se doter d'un guide d'entretien adapté et de pratiquer l'écoute active (utiliser des questions ouvertes, faire expliciter les propos, ne pas porter de jugement...). Il s'agit ici, pour le professeur, de mettre en œuvre des compétences professionnelles qui peuvent être développées, notamment dans le cadre de la formation continue.

1 > *Bulletin officiel* spécial n° 1 du 4 février 2010 : « Accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique ».

2 > Voir dans ce numéro, Gaëlle Teisseire, « Les opportunités offertes par l'accompagnement personnalisé en STMG », p. 54.

Mais il faut aussi que la mise en place dans l'établissement de l'accompagnement personnalisé rende possible les temps de diagnostic.

De même que le programme d'une discipline donnée est construit, à chaque niveau, en prenant appui sur les contenus développés les années précédentes, les activités menées en accompagnement personnalisé doivent prendre en compte celles déjà proposées à l'élève les années antérieures, voire même en cours d'année si différents professeurs interviennent.

Mais comment savoir ce que l'élève a déjà fait ? Comment connaître les résultats qu'il a obtenus ? Deux questions qui ne peuvent trouver de réponses que si une trace écrite ou numérique est prévue. L'utilisation de l'ENT de l'établissement, accessible à tous, qui permet de communiquer, de garder une trace des activités et des bilans réalisés, est ici recommandé.

L'élève qui bénéficie de l'accompagnement personnalisé doit trouver du sens dans les activités qui lui sont proposées. Comment y contribuer ? Comment éviter que les activités proposées ne soient que des actions ponctuelles sans lendemain ? Cela passe, en début de période, par un temps d'explicitation des activités proposées et, à son terme, par un temps de bilan des acquis. Concernant plus particulièrement l'aide à l'orientation réfléchie, l'élève doit comprendre comment s'imbriquent les différentes actions qui lui sont proposées pour l'aider à construire son parcours de formation. Ces actions étant multiples – entretiens avec le conseiller d'orientation psychologue (COP), intervention du professeur principal, participation aux manifestations organisées par le lycée, ateliers construits par le professeur en AP –, l'utilisation d'un document de suivi, du type web-classeur proposé par l'Onisep, paraît incontournable.

### Une approche globale

Comme **Isabelle Hespérine**<sup>3</sup> l'indique, l'accompagnement personnalisé ne peut pas être mené sans une organisation réfléchie. Au-delà de la mise en place d'un cadre organisationnel et de moyens matériels, l'équipe de direction peut, dans ce domaine, être une force d'impulsion, comme le montre **Lisa Orsini**<sup>4</sup>.

L'accompagnement personnalisé concerne l'ensemble des acteurs de l'établissement : le conseil pédagogique, le conseil de la vie lycéenne, le conseil d'administration sont des instances qu'il convient de mobiliser pour recueillir des avis, faire valider les projets proposés.

L'accompagnement personnalisé s'inscrit dans une démarche collective. Le professeur en charge de cet enseignement doit connaître les attentes de ses collègues afin de travailler sur des compétences qui, tout en étant contextualisées dans sa discipline, pourront être réinvesties par les différents professeurs de la classe dans leurs cours. De ce fait, travailler en interdisciplinarité est un avantage indéniable. Faire connaître les contenus travaillés en accompagnement personnalisé, informer sur les résultats obtenus par les élèves est nécessaire pour optimiser le travail réalisé.

Le choix des professeurs intervenant en accompagnement personnalisé devrait donc résulter de projets construits collectivement au sein des équipes pédagogiques et ne pas être la résultante de contraintes de services. L'accompagnement personnalisé n'est pas une variable d'ajustement, mais bel et bien un enseignement à part entière.

3 > Voir dans ce numéro, Isabelle Hespérine, « Construction des séquences d'accompagnement personnalisé en seconde », p. 49.

4 > Voir dans ce numéro, Lisa Orsini, « Accompagner... l'accompagnement personnalisé », p. 44.

## Un dispositif en construction

J'ai eu l'occasion, ces deux dernières années, de réaliser des audits dans des établissements parisiens sur la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Nous avons rencontré les équipes de direction, les enseignants et les élèves. Nous avons pu constater une progression dans la prise en charge de cet enseignement innovant entre sa première année de mise en œuvre et la deuxième année. Bénéficiant de l'expérience de leurs collègues de matières générales

mais aussi de celle des professeurs des lycées professionnels, souvent très conscients des enjeux pour leurs élèves de STMG, les professeurs d'économie et gestion se sont particulièrement investis, dès la rentrée 2012, dans l'accompagnement personnalisé.

Là où l'équipe de direction était pilote et force d'impulsion ;

Là où les professeurs comprenaient l'intérêt de dépasser leur discipline pour avoir une vision plus large ;

Là où ils pensaient que les résultats obtenus par les élèves ne sont pas le produit de capacités fixes et stables ;

Là où les élèves étaient capables de nous dire ce qu'était l'accompagnement personnalisé, de nous indiquer les bénéfices qu'ils en tiraient, de nous faire part de leurs attentes...

... J'ai pu constater que l'accompagnement personnalisé jouait le rôle qui était le sien. En construction permanente, cet enseignement est ce que ses acteurs en font. L'accompagnement personnalisé peut être une solution pour répondre aux questions que se pose l'enseignant. De ce fait, cela vaut la peine que les professeurs d'économie et gestion s'en emparent. ●

### Les premières analyses quant à la mise en place de l'accompagnement personnalisé (rapport des inspections générales sur la mise en œuvre de la réforme du lycée, mars 2012)

Le rapport met en évidence deux écueils, celui lié à une méthodologie travaillée pour elle-même, sans prendre appui sur un contexte ou un ancrage disciplinaire et celui lié à un contenu exclusivement disciplinaire (soit en prolongement du cours, soit pour sous-traiter la prise en charge des difficultés scolaires). L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement nouveau qui répond à un principe simple selon lequel la réussite des élèves repose en partie sur des compétences/capacités de base, transférables entre disciplines connexes, voire à toutes les disciplines. Il s'agit donc de positionner l'élève quant à ces capacités de base, d'identifier ses points de réussite, ses besoins, de hiérarchiser les priorités et d'apporter une réponse convergente susceptible de favoriser ou de relancer la dynamique d'apprentissage. L'accompagnement personnalisé repose donc sur un principe : des capacités travaillées à partir d'une discipline peuvent être transférables à d'autres, à condition qu'elles soient identifiées comme telles et que le transfert soit explicite. Cela suppose de partager, entre disciplines proches, des capacités transversales à travailler en commun. Il n'existe pas de « modèle type » de l'accompagnement personnalisé, mais son efficacité et sa réussite reposent sur deux facteurs clés :

- > la posture du professeur (écouter les élèves, être attentif à leurs besoins, à leurs démarches d'apprentissage, expliciter les objectifs et le vocabulaire, leur laisser du temps pour chercher, faire des erreurs, se saisir de la liberté pédagogique offerte par cette modalité d'enseignement) ;
- > l'utilisation par le professeur de son indispensable expertise disciplinaire pour développer chez les élèves des capacités transférables à d'autres situations disciplinaires et vers d'autres disciplines (explicitation de ces capacités, les partager avec les autres professeurs).

L'accompagnement personnalisé peut être réfléchi autour de quelques repères :

- > l'accompagnement doit être envisagé comme une réponse à des besoins identifiés d'élèves. Il est donc nécessaire d'envisager des temps de diagnostic permettant d'identifier les causes essentielles des difficultés et prenant appui sur ce que l'on connaît de l'élève (conseils de classe de seconde par exemple). Cette réponse doit pouvoir évoluer au fur à mesure de la progression de l'élève ;
- > pour atteindre les objectifs assignés à l'accompagnement personnalisé, la progression, les intentions, les capacités travaillées et leur transfert vers les disciplines doivent être explicités aux élèves ;
- > l'accompagnement personnalisé doit être un temps de travail, un temps d'enseignement privilégié, sans forte contrainte de temps. De ce fait, le professeur peut se centrer sur les démarches utilisées par les élèves, les observer, analyser avec les élèves les erreurs et les difficultés.

Source : ministère de l'Éducation nationale, « Les principes de l'accompagnement personnalisé », classe de première, série STMG, en ligne : <http://eduscol.education.fr/AP-1STMG>.